



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Maintien des 3 établissements du groupe hospitalier Nord-Essonne (GHNE)

Question écrite n° 28628

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'urgence qui s'attache au maintien des structures hospitalières du groupe hospitalier Nord-Essonne (GHNE). Composé essentiellement des trois hôpitaux à Juvisy, Longjumeau et Orsay, le GHNE compte aujourd'hui 985 lits répartis sur les trois sites, avec un nombre de passages aux urgences s'élevant à 133 109 patients, 3 656 naissances et 165 020 consultations pour un effectif non médical et médical cumulé de 2 921 professionnels (chiffres 2017). Pourtant, ces trois établissements seront supprimés à l'horizon 2024 au profit d'un nouvel « hôpital moderne » situé sur le plateau de Saclay, à plus de 17 kilomètres de la structure actuelle la plus éloignée, et n'offrant, pour lot de consolation, que trois centres de consultation de soins urgents (CCSU), en leurs lieu et place et dont il semblerait que peu de précisions aient encore été portées à la connaissance du public. Avec 416 lits prévus, la nouvelle structure sera à l'origine de la suppression de près de 30 % des capacités actuelles et plus de 600 postes de soignants, d'agents techniques et administratifs, ce qui représente près d'un quart des effectifs actuels. Ce faisant, le GHNE poursuit la triste agonie du système de santé français qui, en moins de 20 ans, accuse la perte de 68 000 lits, passant de 468 000 lits à 400 000 entre 2003 et 2017 ! Ainsi, avec 6 lits d'hôpitaux pour 1 000 habitants, l'OCDE classe la France au 10e rang mondial, derrière la Lituanie. Pire, avec 3,1 lits pour soins intensifs pour 1 000 habitants, soit 200 000 lits pour 67 millions d'habitants, la France ne se classe plus qu'au 19e rang mondial, loin derrière des pays comme le Japon (7,8 lits pour 1 000 habitants), la Corée du Sud (7,1 lits pour 1 000 habitants), l'Allemagne (6 lits pour 1 000 habitants) ou encore la Pologne (4,8 lits pour 1 000 habitants) ! La terrible pandémie de covid-19 devrait ainsi rappeler aux pouvoirs publics l'intérêt des structures hospitalières de proximité qui ont su, comme les trois établissements du GHNE et grâce à la mobilisation du personnel soignant, répondre présentes pour accueillir des malades, malgré leur fermeture programmée et le peu de moyens mis à leur disposition. C'est pourquoi il lui demande s'il envisage de tourner le dos à la logique comptable et financière qui a présidé à toutes les décisions en matière de santé publique depuis des années ; ceci doit nécessairement passer par le maintien, notamment, des structures hospitalières actuelles du GHNE, en procédant à leur indispensable réhabilitation et modernisation, afin de permettre aux populations du Nord-Essonne de bénéficier à la fois de la modernité et de la proximité.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28628

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 avril 2020](#), page 2943

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)